



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Laos

Question écrite n° 33880

Texte de la question

Des défenseurs des droits de l'homme ont attiré l'attention sur les persécutions dont sont victimes des chrétiens au Laos. Encore récemment, onze chrétiens, pour la plupart membres des minorités ethniques Khmu et Oey, ont été arrêtés dans la province d'Attopeu dans le sud du Laos et se sont vu confisquer leurs Bibles, le gouvernement de Vientiane prétendant qu'ils étaient en « possession de poisons ». Devant cette situation, M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires étrangères quelles sont les informations dont il dispose sur ce sujet et quelles sont les actions qu'il a pu ou compte entreprendre pour que la liberté religieuse soit respectée au Laos.

Texte de la réponse

La France accorde une attention particulière au respect des droits de l'homme et des libertés religieuses dans le monde. Or, en dépit de certains efforts de la part des autorités laotiennes, force est de constater que la situation reste loin d'être satisfaisante en ce domaine dans ce pays. C'est pourquoi les autorités françaises ne manquent jamais, à l'occasion des échanges à haut niveau qu'elles ont avec le Laos, de rappeler leurs préoccupations tant sur la situation générale des libertés et des droits de l'homme que sur les cas de personnes incarcérées pour leurs opinions politiques ou religieuses dont elles ont connaissance. Ce fut notamment le cas lors de la visite à Vientiane de l'ancien ministre délégué à la coopération et à la francophonie, M. Pierre-André Wiltzer, les 24 et 25 février 2004. Ces préoccupations sont partagées par l'Union européenne. Ainsi, la France se félicite que lors de la réunion de la dernière commission mixte Union européenne-Laos en janvier 2004 à Vientiane, la création d'un groupe de travail sur les droits de l'homme, les institutions, la réforme administrative et la gouvernance ait été décidée. Si le dialogue demeure difficile et les progrès lents, la France entend poursuivre son action en faveur des droits de l'homme et des libertés religieuses au Laos à tous les niveaux, aussi bien de manière bilatérale que dans le cadre européen.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33880

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2004, page 1120

Réponse publiée le : 4 mai 2004, page 3282